

Diplôme national du brevet de juin 2020

Résultats provisoires de l'académie de Bordeaux

A la session 2020, 39 780 candidats ont obtenu des notes au contrôle ponctuel du brevet, dans l'académie de Bordeaux soit un effectif en augmentation de 3,4%.

Sur les 39 780 candidats présents dans l'académie de Bordeaux, 89,7% ont été admis, soit un taux de réussite en augmentation de 3,7 points sur un an.

Les résultats par série pour l'académie

	Générale *	Professionnelle *	Ensemble
Présents	35 792	3 988	39 780
Admis	32 516	3 167	35 683
Taux de réussite (en%)	90,8	79,4	89,7
<i>Evol. en point 2020/2019</i>	2,3	4,0	2,5

Source : Source : Communiqué de presse - DEPP

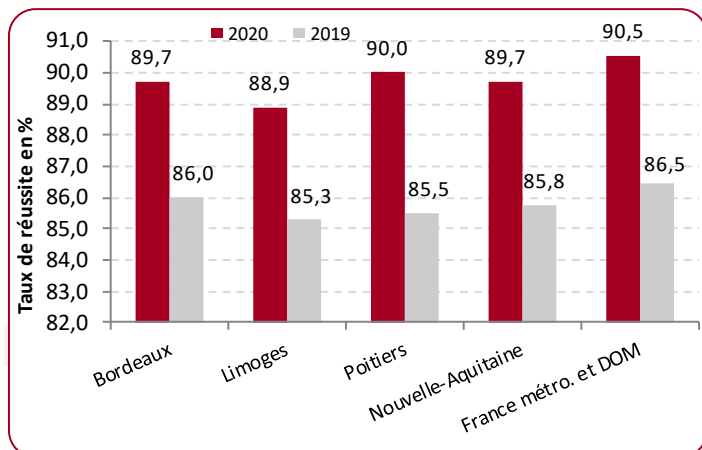
* Série générale : Elèves de classe de troisième de collège

* Série professionnelle : Elèves de troisième prépa pro, en dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance (DIMA)...

↑ La majorité des candidats sont en série générale (90,0%).

Le taux de réussite de la série générale est de 90,8%, il est de 79,4% pour la série professionnelle. Le taux de réussite est en augmentation de 2,3 points pour la série générale et de 4 points pour la série professionnelle par rapport à la session précédente.

Les résultats pour la région académique



Source : Source : Communiqué de presse - DEPP

↑ Sur l'ensemble de la région Nouvelle-aquitaine le taux de réussite est de 89,7% en hausse de 3,9 points sur un an. Le taux pour la région est légèrement inférieur au taux national pour la session 2020.

Mode de passation du DNB pour la session 2020

En raison de l'épidémie de coronavirus, les notes de contrôle ponctuel ont été calculées à partir des notes obtenues les deux premiers semestres en « contrôle continu ». Seule l'épreuve orale (100 points) n'a pas pu être évaluée, c'est pourquoi le DNB est pour cette session, noté sur 700 points, et non pas sur 800 points :

- quatre épreuves écrites, communes à l'ensemble des candidats, portant sur les programmes de français (100 points), de mathématiques (100 points), d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique (50 points), de sciences (2 matières parmi physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie) (50 points).
- l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture représente 400 points.
- l'élève est admis s'il cumule 350 points sur un total de 700.

39 780 présents

35 683 admis

89,7 % de réussite

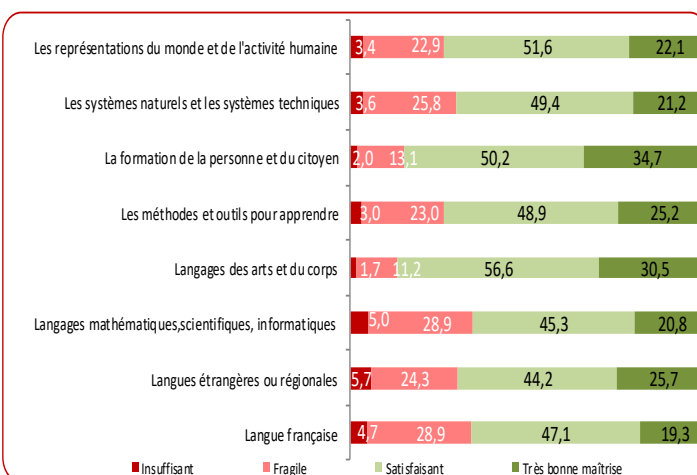
+3,7 points par rapport à 2019

74,2% de mentions

5,1 points d'écart entre le taux de réussite des filles et des garçons

Socle commun des compétences

Académie



Source : Extraction de l'application Cyclades 16 juillet 2020

↑ Les candidats de troisième sont évalués en cours de formation sur 8 compétences pour lesquelles ils obtiennent 10, 25, 40 ou 50 points selon leur niveau de maîtrise.

La proportion des candidats ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne des compétences est la plus forte pour les langages des arts et du corps (87,1%) et la formation de la personne et du citoyen (84,9%) tandis qu'elle est la plus faible dans les langages mathématiques, scientifiques, informatiques, la langue française, les langues étrangères ou régionales, les systèmes naturels et les systèmes techniques. Dans ces disciplines un tiers des candidats ont des compétences insuffisantes ou fragiles.

Les résultats par département

	Générale	Professionnelle	Ensemble	Evolution 2020/2019
Dordogne	91,8	78,1	89,8	7,0
Gironde	89,8	76,7	88,8	3,4
Landes	90,7	81,8	89,6	2,9
Lot-et-Garonne	88,7	80,5	87,6	4,2
Pyrénées-Atlantiques	94,0	83,0	92,9	3,0
Académie de Bordeaux	90,8	79,4	89,7	3,7

Source : Communiqué de presse—DEPP

↑ Les Pyrénées-Atlantiques obtiennent le meilleur taux de réussite (94 %), soit 3,8 points au dessus de la moyenne académique devant la Dordogne (91,8%).

L'évolution des taux de réussite départementaux par rapport à la session précédente s'échelonne de +2,9 points pour la Gironde à +7 points pour la Dordogne

Les résultats filles/garçons

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
Taux de réussite (en %)	Générale	93,1%	88,5%	4,5
	Professionnelle	82,5%	77,6%	4,9
	Ensemble	92,3%	87,2%	5,1
	<i>Rappel 2019</i>	<i>90,3%</i>	<i>84,1%</i>	<i>6,2</i>
Taux de mention (en %)	Générale	81,1%	72,0%	9,0
	Professionnelle	58,3%	49,5%	8,7
	Ensemble	79,4%	69,2%	10,2
	<i>Rappel 2019</i>	<i>74,9%</i>	<i>64,3%</i>	<i>10,6</i>

Source : Extraction de l'application Cyclades le 16 juillet 2020

↑ Quelle que soit la série présentée, les filles obtiennent un meilleur taux de réussite que les garçons (+ 5,1 points) ainsi qu'un meilleur taux de mention dans une proportion double.

Les filles sont moins présentes en série professionnelle : 36% des candidats alors qu'une fille sur deux est une candidate en série générale

► Définition

Taux de réussite:

Rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats présents. Le champ porte sur l'ensemble des candidats scolaires de troisième des établissements publics ou privés de l'éducation nationale et de l'agriculture ainsi que les candidats individuels. Cette année seuls les candidats ayant eu des notes au cours des deux premiers trimestres ont pu être évalués au moins de Juin. Les autres candidats devront se présenter à la session de remplacement au mois de septembre. Sont considérés comme présents les candidats qui ont participé à au moins une épreuve du contrôle ponctuel.

► Source :

Les données sont issues de l'application Cyclades utilisée par le ministère de l'éducation nationale pour la gestion du DNB. Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement du mois de septembre. Les données de la note sont issues de l'extraction EDECA du 16 juillet 2020 ou des tableaux présentés par la DEPP dans son communiqué de presse.

Les notes

	Série générale	Série professionnelle	Ensemble
Français (/100 points)	61,9	54,4	61,2
Mathématiques (/100 points)	61,1	51,9	60,2
Histoire-Géo (/ 50 points)	31,9	27,1	31,4
Sciences (/ 50 points)	32,9	27,6	32,4
CP (/300 points)	263,2	219,3	258,8
Socle (/400 points)	309,6	258,7	304,5
DNB (/700 points)	572,4	477,7	562,9

Source : Extraction de l'application Cyclades le 16 juillet 2020

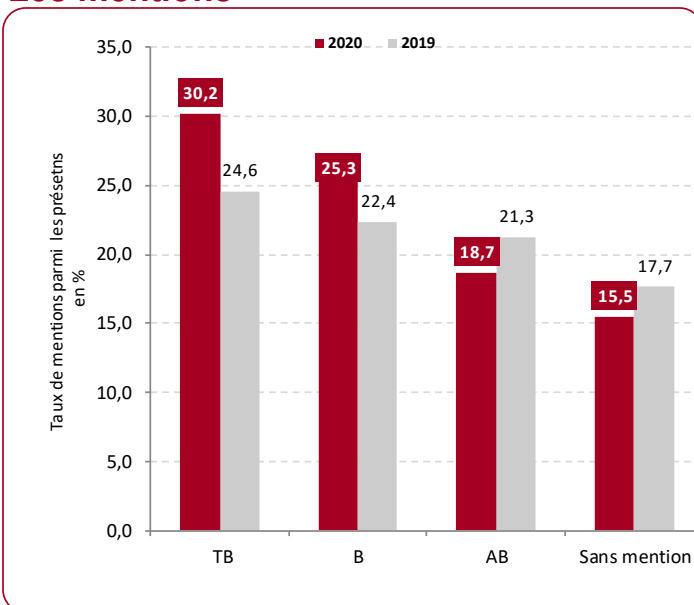
↑ Les lauréats du DNB ont obtenu une note moyenne globale de 562,9 points, plus élevée en série générale (572,4) que professionnelle (477,7).

La note globale est constituée de 300 points pour les épreuves ponctuelles (puisque cette année, l'épreuve de soutenance n'a pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire) et de 400 points pour le socle évalué tout au long de l'année sur huit compétences.

Le contrôle ponctuel constitue 46% de la note globale du DNB tant en série générale qu'en série professionnelle. Les notes moyennes au contrôle ponctuel de série professionnelle sont plus basses de 44 points par rapport à la série générale et de 51 points au socle.

En série générale, les notes moyennes au contrôle ponctuel varient de 32,9 points (/50) en sciences à 61,9 points (/100) en français. En série professionnelle, c'est également en sciences que les lauréats ont obtenu les meilleures notes (27,6 points / 50) et tandis qu'ils ont eu de moins bons résultats en mathématiques (52 points / 100).

Les mentions



Plus de 7 candidats sur dix (74,2 %) ont obtenu une mention toutes séries confondues : 18,7% Assez Bien, 25,3 % Bien et 30,2% Très Bien. La part des admis avec mentions est en hausse de 6 points sur un an. En série professionnelle 52,7% des admis ont obtenu une mention contre 76,6% en série générale. 29% ont eu une mention "Bien" ou "Très Bien" par rapport à 58% en série générale.

Cécile Lafargue